

www.molac.bzh
Le site internet sera
à votre disposition
en mai 2023

Bienvenue à Molac

Une infrastructure routière privilégiée, des prix compétitifs, un bourg construit sur un piton rocheux qui domine la Vallée de l'Arz... Bienvenue à Molac, un petit bourg très accueillant et convivial.

Découvrir

CLOTURES : LES REGLES D'URBANISME

La réalisation de clôture n'est pas soumise à déclaration préalable.

Toutefois, l'absence d'autorisation ne dispense pas de respecter les règles définies dans le règlement écrit du PLUi à savoir :

- **en limite de voie publique** : hauteur de 1,80 m / haie vive avec ou sans grillage, mur en moellons ou mur bahut d'1m pouvant être surmonté d'un dispositif à claire voie ou haie vive sans béton ajouré
- **en limite de propriété** : hauteur de 2m / pas de règle sur les matériaux et dispositifs
- les murs réalisés en parpaing et autres matériaux conçus pour être recouverts ne devront pas rester nus.



Mur en moellon



Haie vive



Mur bahut et
dispositif à claire-voie



JEUX DE LANVAUX Samedi 8 juillet

Renseignements :
accueil.molac@orange.fr

MOLAC S'ANIM'

Le forum des associations aura lieu le samedi 9 septembre



Erratum :
Le Salon de la Vieille soupape aura lieu le 11 juin 2023.

TERRE DE JEUX - RENCONTRE INTERCOMMUNALE

Les élus des communes de Molac, Larré, Saint Guyomard et Pleucadeuc vous proposent une journée sous le signe de la convivialité et de jeux sportifs le samedi 8 juillet 2023.

La cérémonie d'ouverture aura lieu à Larré et la cérémonie de clôture suivie d'un pot de l'amitié offert sera déroulée à Molac.

Tout au long de la journée chaque commune accueillera des mini tournois et diverses activités.

Nous avons besoin de constituer :

Sport	Nombre de joueurs.ses
1 équipe de foot	5
1 équipe de basket	5
1 équipe de volley	5
2 équipes de tennis en double	2 x 2
1 équipe de tir à l'arc	2 archers
2 équipes de badminton en double	2 x 2
1 équipe de boules bretonnes et palets	4
1 équipe pour un relais en BMX ou patinettes	5

L'équipement nécessaire sera fourni par les communes.



SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

A la demande des associations, un temps d'échanges et d'informations autour des fondamentaux de la gestion associative a été animé le 1^{er} avril par Frédérique GRIFFON, Adjointe à la Vie Associative et directrice du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Des responsables associatifs, des bénévoles, des molacoises et des molacois intéressés par l'engagement bénévole ont pu consolider leurs connaissances sur le fonctionnement d'une association loi 1901.

1^{ER} BILAN DU PARCOURS «GRIC DA MOLAC»

En 2 mois, 85 personnes ont participé à la découverte du trésor de Molac !

Fréquentation principalement le dimanche et réalisation du parcours en début d'après-midi. Les utilisateurs sont des locaux (60% sont du Morbihan) qui pratiquent en moyenne à 4 personnes dans la tranche d'âge des 36-45 ans.

FRELONS ASIATIQUES

Piégeage des fondatrices : d'avril à mai

Emplacements conseillés :

- composteurs ménagers
- arbres et arbustes à fleurs
- bâtiments anciens, tas de bois...



Le nid primaire doit être détruit tôt le matin ou le soir afin d'éliminer la reine. Toute destruction dans la journée en l'absence de la reine est inutile, celle-ci reconstruira très rapidement un nouveau nid primaire.

LES MARDIS DE PAYS

Chaque mardi, en juillet et août, l'Office du Tourisme, en partenariat avec les mairies et les associations, organise des rendez-vous à thèmes gratuits, ouverts à tous, petits et grands.

Cette année à Molac, l'Atelier des Lucioles (association locale à vocation artistique, culturelle et scientifique) vous proposera deux animations dont le thème sera **La Photo**.

25 JUILLET

ATELIER STOP MOTION

(assemblage de photos pour constituer une animation)

22 AOÛT

BALADE PHOTO

(avec aide et conseils)

Inscriptions à l'Office du Tourisme de Questembert
02 97 26 56 00 - info@rochefortenterre-tourisme.bzh

Sans carte grise

Fiche d'identification
du véhicule
(à demander sur le site ANTS)
pièce d'identité du propriétaire
certificat de non gage
(via le site ANTS)

Avec carte grise

carte grise
pièce d'identité du
propriétaire
certificat de non gage
(via le site ANTS)

EPAVES : POLLUTION TOXIQUE ET VISUELLE



Nous constatons un certain nombre d'épaves de véhicules sur notre commune qui entraînent des pollutions importantes.

Selon la législation, si vous avez un Véhicule Hors d'Usage (VHU), vous ne devez pas le laisser dans la nature ou votre jardin. Vous êtes tenu de le confier à un centre VHU agréé.

L'enlèvement par les VHU est souvent gratuit.

Exemples de documents qui vous seront demandés.

Pour tout autre cas, renseignez vous auprès d'un centre VHU agréé.

BOUCHONS D'AMOUR

Petit rappel en raison de la faible collecte à Molac.

Il y a un peu plus d'un an, à la demande de l'association, la municipalité a installé un collecteur de bouchons plastiques situé à côté des colonnes de tri, à proximité de la maison paramédicale.

Ce collecteur est destiné à recevoir uniquement les bouchons plastiques de boissons alimentaires. Cette collecte permet à l'association « les bouchons d'amour » d'aider au financement de matériels pour les personnes en situation d'handicap.
Contact : 06 77 69 79 91





Permanence des élus :

Samedi 8 avril
Frédérique GRIFFON,
2ème adjointe

Samedi 15 avril
Georges SOURIS,
3ème adjoint

Samedi 22 avril
Manuela PERRON,
4ème adjointe

Samedi 29 avril
Marie- Claude
COSTA RIBEIRO GOMES,
Maire

Samedi 6 mai
Jean-Yves BOUSSO
1er adjoint

Samedi 13 mai
Marie- Claude
COSTA RIBEIRO GOMES,
Maire

Samedi 27 mai
Frédérique GRIFFON,
2ème adjointe

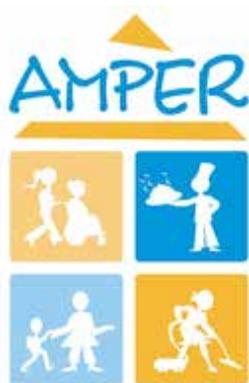
Samedi 3 juin
Jean-Yves BOUSSO
1er adjoint

Samedi 10 juin
Georges SOURIS,
3ème adjoint

Samedi 17 juin
Manuela PERRON,
4ème adjointe

Samedi 24 juin
Marie- Claude
COSTA RIBEIRO GOMES,
Maire

L'AIDE A DOMICILE RECRUTE



L'association AMPER recrute des Aides à domicile sur notre commune :
02 97 46 56 11
rh@amper-asso.fr

Que ce soit pour des remplacements l'été, ou sur du plus long terme, contactez l'ADMR :
02 97 46 18 19
questembert@admr56.com



pour tous, toute la vie, partout

BIEN VIVRE A MOLAC



Telle est notre devise !

Nous avons la chance d'habiter dans une belle commune, il ne tient qu'à nous d'y vivre au mieux. Que l'on soit jeune ou plus âgé, nouvel arrivant ou molacois de souche, sportif, chasseur, promeneur... Pour vivre en harmonie respectons nous, respectons les autres !

COMMEMORATION DU 19 MARS 1962



Directeur de la publication : M-C COSTA RIBEIRO GOMES
Rédaction : C LE COINTE
Mise en page : M ROUXEL
Crédit photos : Commune de Molac